

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 19 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

-----

#### **Aide fiscale à l'investissement pour une ferme solaire**

**Dans le droit fil de la mise en œuvre du Schéma pour la transition énergétique, adopté par les élus du Congrès en juin 2016, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé le projet de construction d'une ferme photovoltaïque par la société Focola, afin qu'elle bénéficie du dispositif d'aide fiscale à l'investissement.**

Cette entreprise, qui souhaite maîtriser ses dépenses d'énergie en ayant recours aux énergies renouvelables, a le projet de construire une ferme de 1,7 mégaWatt-crête (kWc) qui contiendra 17 serres agricoles sous les panneaux solaires, à Farino, au lieu-dit Focola. La durée prévisionnelle des travaux est de neuf mois.

Le projet s'inscrit en deux volets :

- assurer un approvisionnement électrique « vert » à un prix stable par la production d'énergie photovoltaïque. Enercal s'engage à racheter à la société Focola l'électricité à un tarif de 20,8 F du kWh.
- mettre en place le concept d' « agriénergie », développé par la société Akuo et M. Niaoutou, qui permettra de fournir une production agricole biologique locale.

Le coût total de l'investissement s'élève à 837,8 millions de francs. Le montant total de la rétrocession de l'avantage fiscal devrait atteindre 280,2 millions de francs, soit 33,45 % du montant total du programme d'investissement. Une subvention a également été accordée par la province Sud à hauteur de 50 millions de francs.

\* \* \*

\*